



Comment régulariser ma situation en france?

Par **rachel**, le **14/10/2008** à **21:04**

Bonjour, j'aimerais savoir les démarches à faire pour régulariser ma situation. J'ai 18ans et je vis en France depuis que j'ai 5mois. Ma mère est française (par naturalisation). Cependant, je n'ai pas pu obtenir la nationalité française car cette dernière ne m'a pas inscrit sur le décret de naturalisation. J'ai du donc faire mes propres démarches toute seule. J'ai donc demandé à la préfecture mon premier titre de séjour. J'ai obtenu mon récépissé. Cependant, j'ai reçu une lettre me demandant la photocopie de la personne avec qui je suis venue en France. Mais je suis venue avec mon oncle par le regroupement familiale et je portais son nom (ma mère n'était ps encore en France). Parallèlement ma mère s'est remariée et à changé mon nom (je porte son nom) sans le faire légalement (qui est de nationalité française). Son marie m'a reconnu comme son enfant. Dans cette situation complexe je voudrais donc savoir comme régulariser ma situation. Merci d'avance.